

DEL-2022-161

L'An deux mille vingt-deux, le sept juillet, à 10 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 30/06/2022, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Étaient présents ou en visioconférence :

Mmes MERMIER, PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BACHELLARD, BAUD-GRASSET, BOUVARD C, BOUVARD M, BURNET, CARTIER, CHARLOT-FLORENTIN, CHENEVAL JP, CHENEVAL P, CONDEVAUX JF, COUTIER, DEAGE, DESCHAMPS, DUNAND, FONTAINE, FRANCOIS, GAUDIN, GENOUD, GILBERT, GILET, GYSELINCK, JACQUES, MEYNET-CORDONNIER, MILLET-URSIN, PAULY, PELLARIN, PENHOUËT, PERRISSIN-FABERT, PEUGNIEZ, RATSIMBA, SIBILLE, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme LAFARIE.

MM. GILLET, HACQUIN, LEOTY, OBERLI, PETIT, ROLLIN, SADDIER.

Suppléants :

Mme GRARD.

MM. BOSSON, MULATIER-GACHET, TURK-SAVIGNY.

Étaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MUGNIER.

MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BOISIER, BONTEMPS, BOUCLIER, BUFFLIER, CALONE, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, DAVIET, DEFAGO, GONDA, HAVEL, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEROY, LOMBARD, MARTIN-COCHER, MATHIAN, MODURIER, PEROU, PERRET, ROSSINELLI, RUBIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

Assistaient également à la réunion :

M. PAILLOLE : Syan'EnR

Mmes ASSIER, CARRERA, KHAY, JAILLET, POURRAZ,

MM. BAILLY, CHALLEAT, DIAZ, LOUVEAU, SCOTTON, SOULAS, VIVIAN, WYBAILLIE : du SYANE

Membres en exercice : 85

Présents : 40

Représentés par mandat : 8

En application des dispositions des lois n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 et n° 2021-1465 du 10 novembre 2021, fixant le quorum au tiers des membres de l'assemblée délibérante, le Comité peut valablement délibérer.

Objet : COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE - REMPLACEMENT D'UN DELEGUE DU SYANE, MEMBRE DE LA COMMISSION

Exposé du Président,

Le Président expose que la loi n° 2015-992, relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte et promulguée le 17 août 2015, introduit, en son article 198, la création d'une Commission consultative entre tout Syndicat Autorité Organisatrice de la Distribution publique d'Électricité (AODE) et l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunal à Fiscalité Propre (EPCI-FP) totalement ou partiellement inclus dans le périmètre dudit Syndicat.

Cette Commission a pour objectif de « coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter les échanges de données ».

Le SYANE, autorité organisatrice de la distribution de l'électricité pour les communes sous concession ENEDIS, a donc créé, le 15 décembre 2015, une Commission consultative qui regroupe l'ensemble des EPCI à fiscalité propre de la Haute-Savoie.

Cette Commission consultative est paritaire, c'est-à-dire constituée d'autant de membres du SYANE, que des EPCI-FP. Elle est composée de 88 délégués :

- 44 pour les EPCI à fiscalité propre, désignés par les 3 Communautés d'Agglomération et les 18 Communautés de Communes de la Haute-Savoie, et une Communauté d'Agglomération de la Savoie (au titre de la commune de LA GIETTAZ, dont la distribution d'électricité est assurée par la Régie de THÔNES),
- 44 pour le SYANE, désignés parmi les 85 membres titulaires (+ 38 suppléants) de son Comité, dont la liste est rappelée ci-dessous :

AEBISCHER	Christian
AMADIO	Jean-Pierre
BACHELLARD	Christian
BARBIER	Alain
BAUD-GRASSET	Joël
BILLOT	Caroline
BOISIER	Lucien
BOUCLIER	Stéphane
BOUVARD	Christian
BRUNO	Vanessa
CAVAREC	Pierre-Emmanuel
CHARBONNIER	Claude
CHASSAGNE	Eric
CHENEVAL	Jean-Pierre
COUTIER	Patrice
DALL'AGLIO	Sandrine
DAVIET	François
DEAGE	Joseph
DESCHAMPS	Fernand
DETURCHE	Sandrine
FRANCOIS	Gilles
GILLET	Bruno

GOURDIN	Margaret
GOURREAU	Georges
HACQUIN	Pierre
JACQUES	Jean-Michel
JOURNE	Jean-Pierre
LARCHER	Patrick
LEOTY	Christian
MATHIAN	Noël
MAURIS	Odile
MERMIER	Arlette
MUGNIER	Magali
NEVES	Manuel
OBERLI	Gérard
PARIS	Pascale
PAULY	Gilbert
PENHOÛËT	Anthony
PERRISSIN-FABERT	Georges
PEUGNIEZ	Eric
RATSIMBA	David
SIBILLE	Jacques
TARAGON	Sylvie
VUILLERMOZ	Patrick

Suite au remplacement le 7 juillet 2022, de Madame Margaret GOURDIN, par Monsieur Marc MILLET-URSIN, en tant que représentant de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy (CCSLA) au Comité du SYANE, il convient de remplacer un délégué à la Commission Consultative Paritaire de l'Energie.

Après en avoir appelé aux candidatures et en avoir délibéré, les membres du Comité sont invités :

1. à désigner Monsieur Marc MILLET-URSIN pour siéger en qualité de titulaire au sein de la Commission consultative du SYANE et de l'ensemble des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) totalement ou partiellement inclus dans le périmètre de son territoire.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

